

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

**COMITE DEPARTEMENTAL DES DEUX-SEVRES
DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER**

Association déclarée

Siège social :

**40 Av. CHARLES DE GAULLE
79000 NIORT**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association « Comité Départemental des Deux-Sèvres de la Ligue contre le Cancer » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre entité à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de Commerce et par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Le rapport de gestion du Conseil d'Administration ne nous étant pas parvenu à la date du présent rapport, nous ne pouvons formuler d'observations sur la sincérité et la concordance des informations qu'il devrait contenir.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'entité relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'entité ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration

Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Chauray, le 13 avril 2023,

SAS MALEVAUT NAUD
Société de Commissariat aux Comptes



F. VIOLLEAU
Commissaire aux Comptes

ANNEXE

BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2022	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2021
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	22 922.09	(22 250.06)	672.03	2 092.61
Terrains				
Constructions				
Install. techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	22 922.09	(22 250.06)	672.03	2 092.61
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	375.00		375.00	15.00
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille	15.00		15.00	15.00
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	360.00		360.00	
ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I	23 297.09	(22 250.06)	1 047.03	2 107.61

STOCKS et EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES				
CRÉANCES	77 941.82		77 941.82	205 694.35
Créances clients, usagers et comptes rattachés	50.00		50.00	
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	77 891.82		77 891.82	205 694.35
Legs et donations en cours de réalisation				
TRÉSORERIE	632 161.16		632 161.16	825 755.86
Valeurs mobilières de placement	60 000.00		60 000.00	60 000.00
Disponibilités	572 161.16		572 161.16	765 755.86
Charges constatées d'avance	1 938.09		1 938.09	
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II	712 041.07		712 041.07	1 031 450.21

Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	735 338.16	(22 250.06)	713 088.10	1 033 557.82

ENGAGEMENT REÇUS				
LEGS NET A REALISER				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF	Exercice au 31/12/2022	Exercice au 31/12/2021
Fonds propres sans droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves	812 586.22	631 236.90
Réserves statutaires ou contractuelles	458 401.34	308 401.34
Réserves pour projet de l'entité	354 184.88	322 835.56
Autres réserves		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	(157 480.06)	181 349.32
Situation nette (sous total)	655 106.16	812 586.22
Fonds propres consommables		
Fonds propres consommables		
Fonds associatifs résultat /contrôle de tiers financeurs		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES - TOTAL I	655 106.16	812 586.22
Fonds reportés liés aux legs ou donations		15 000.00
Fonds dédiés		15 000.00
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II		15 000.00
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III		
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES EN COURS		
DETTES	57 981.94	205 434.60
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	45 357.50	34 018.79
Dettes des legs et donations		
Dettes sociales	8 172.49	9 084.45
Dettes fiscales	1 275.88	834.09
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	3 176.07	161 497.27
Legs et donations en cours de réalisation		
Produits constatés d'avance		537.00
EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV	57 981.94	205 971.60
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	713 088.10	1 033 557.82

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
Cotisations	26 312.00	26 128.00	184.00	0.70 %
Ventes de biens et services	7 305.00	12 107.41	(4 802.41)	-39.67 %
Ventes de biens	6 071.00	6 081.30	(10.30)	-0.17 %
. dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	1 234.00	6 026.11	(4 792.11)	-79.52 %
. dont parrainages	842.00	537.50	304.50	56.65 %
Concours publics et subventions d'exploitation	3 795.40	1 185.07	2 610.33	
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	399 407.54	326 888.46	72 519.08	22.18 %
Dons manuels	398 407.54	318 233.46	80 174.08	25.19 %
Mécénats	1 000.00	8 655.00	(7 655.00)	-88.45 %
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières reçues	23 428.35	102 172.80	(78 744.45)	-77.07 %
Reprises sur amort., dépr., prov. et transfert de charges		2 034.16	(2 034.16)	
Utilisations des fonds dédiés	15 000.00		15 000.00	
Autres produits	41.72	303.61	(261.89)	-86.26 %
PRODUITS D'EXPLOITATION	475 290.01	470 819.51	4 470.50	0.95 %
Achats de marchandises	5 391.22	2 702.49	2 688.73	99.49 %
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	152 030.01	106 443.09	45 586.92	42.83 %
Aides financières	381 120.93	91 118.20	290 002.73	
Impôts, taxes et versements assimilés	1 145.56	262.81	882.75	
Salaires et traitements	54 616.42	41 805.30	12 811.12	30.64 %
Charges sociales	15 195.67	10 609.57	4 586.10	43.23 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	1 420.58	1 195.58	225.00	18.82 %
Reports en fonds dédiés		15 000.00	(15 000.00)	
Autres charges	24 614.40	21 495.60	3 118.80	14.51 %
CHARGES D'EXPLOITATION	635 534.79	290 632.64	344 902.15	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(160 244.78)	180 186.87	(340 431.65)	
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis				
Autres intérêts et produits assimilés	3 371.72	1 541.98	1 829.74	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen				
PRODUITS FINANCIERS	3 371.72	1 541.98	1 829.74	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme				
CHARGES FINANCIÈRES				
RÉSULTAT FINANCIER	3 371.72	1 541.98	1 829.74	

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	(156 873.06)	181 728.85	(338 601.91)	
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL				
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	607.00	379.53	227.47	59.93 %
TOTAL DES PRODUITS	478 661.73	472 361.49	6 300.24	1.33 %
TOTAL DES CHARGES	636 141.79	291 012.17	345 129.62	
EXCÉDENT OU DÉFICIT	(157 480.06)	181 349.32	(338 829.38)	
Dons en nature Prestations en nature Bénévolat	4 306.47 46 012.37	44 087.84	4 306.47 1 924.53	4.37 %
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	50 318.84	44 087.84	6 231.00	14.13 %
Secours en nature Mises à disposition gratuite de biens Prestations en nature Personnel bénévole	4 306.47 46 012.37	44 087.84	4 306.47 1 924.53	4.37 %
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	50 318.84	44 087.84	6 231.00	14.13 %
NON AFFECTÉS				

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;

- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;
- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

1.3.1 Affectation du résultat 2021.

L'affectation à la Recherche de l'excédent d'exercice 2021, conforme à la résolution votée en assemblée générale le 26 avril 2022, a conduit à un niveau élevé de subventions versées à la recherche régionale et nationale en 2022 (347 000€), expliquant le déficit d'exercice constaté en 2022.

1.3.2 Nouvelle convention « libéralités » au 1^{er} janvier 2022.

La nouvelle convention « libéralités », signée avec la Fédération de la Ligue, prévoit une répartition à 50/50 des libéralités non affectées entre le siège et le Comité désigné par testament ou par l'assurance-vie ou, à défaut, du lieu de rédaction de ces documents.

1.3.3 Mission d'expertise-comptable dévolue au cabinet « Duo solutions ».

Le traitement des opérations comptables du comité est confié au cabinet d'expertise comptable « Duo solutions », conformément à la lettre de mission signée avec lui le 23 juin 2022.

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2022 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	22 922,09			22 922,09
Immobilisations financières	15,00	360,00		375,00
Total	22 937,09	360,00		23 297,09

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles		
Immobilisations financières		
→275 000 Dépôts et cautionnements	360,00	
Total	360,00	

SAS MALEVAUT-NAUD
Commissaire aux Comptes

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	20 829,48	1 420,58		22 250,06
Immobilisations financières				
Total	20 829,48	1 420,58		22 250,06

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	15,00			15,00
Prêts				
Autres immobilisations financières		360,00		360,00
Total	15,00	360,00		375,00

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2022

Rubriques	Montant soucript	Durée	Montant 31/12
Détailler le crédit bail: - Véhicule - Matériel de bureau - Autres ...			
Total	0	0	0

3.1.7 Stocks

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

3.1.8 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé → Autres immobilisations financières			
Actif circulant et charges d'avance → Créances clients et comptes rattachés	50,00	50,00	
→ Autres Créances	77 891,82	77 891,82	
→ Créances reçues par legs ou donations			
→ Charges constatées d'avance			
Total	77 941,82	77 941,82	

3.1.9 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice 01/01/2022	Dotations	Reprises	Fin exercice 31/12/2022
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations					
Bons du trésor					
Compte à terme	60 000	60 000			
Total	60 000	60 000	0	0	

3.1.10 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2022	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	163 903,22	
Livrets et comptes épargne	407 912,45	3 371,12
Comptes à terme		
Caisse	345,49	
Total	572 161,16	3 371,12

3.1.11 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Fournisseurs débiteurs		
→ 4011 Fournisseurs publics débiteurs	1 762,55	274,51
→ 43720000 Mutuelles	15,86	
Créances clients et comptes rattachés		
→ 4110 Clients public	50,00	
Créances par legs ou donation en cours de réalisation		
Autres créances		
→ 45110100 Legs à recevoir BN	286,01	137 315,85
→ 45121100 Dons à recevoir du BN	75 827,40	68 103,99
→ 4685 Charges à payer autres		
Disponibilités		
Total	77 941,82	205 694,35

3.1.12 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
48600000 Charges constatées d'avance	1 938,09	
Total	1 938,09	0

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2022	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution	31/12/2022
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Montant
Fonds propres sans droit de reprise							
→ Fonds statutaires							
→ Fonds de réserve générale							
→ Fonds de réserve missions sociales							
→ Legs et donations avec contrepartie							
Fonds propres avec droit de reprise							
Ecart de réévaluation							
Réserves	631 236,90	181 349,32	181 349,32				812 586,22
Report à nouveau							
Excédent ou déficit de l'exercice	181 349,32	-181 349,32	-181 349,32			-157 480,06	-157 480,06
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
Total	812 586,22	0,00	0	0,00		-157 480,00	655 106,16

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice (689)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant			
Subventions d'exploitation :			15 000,00	15 000,00	
→ Fonds d'urgence			15 000,00	15 000,00	
Ressources liées à la Générosité du Public :					
Contributions financières d'autres organismes					
Total			15 000,00	15 000,00	

3.2.3 Provisions pour risques et charges

3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques				0
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite				0
→				
Total	0	0	0	0

3.2.4 Dettes

3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit : → à 1 an au maximum à l'origine → à plus de 1 an à l'origine				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	45 357,50	45 357,50		
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	9 448,37	9 448,37		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	3 176,07	3 176,07		
Produits constatés d'avance				
Total	57 981,94	57 981,94		

3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Dettes fiscales :	1 275,88	834,09
→ Impôt sur les sociétés	679,88	370,00
→ Taxe sur les salaires		
→ Prélèvement à la source	596,00	464,09
→ Formation professionnelle et autres taxes		
→ Etat charges à payer		
Dettes sociales :	8 172,49	9 084,45
→ Urssaf/ Pôle emploi	5 415,92	5 756,00
→ Caisse de retraite	344,35	430,11
→ Caisse de prévoyance		
→ Personnel autres charges à payer		
→ Mutuelles		1 239,95
→ Dettes congés à payer	1 724,55	1 244,83
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	687,67	413,56
Total	9 448,37	9 918,54

3.2.5 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	45 357,50	34 018,79
→ 4011 Fournisseurs public créditeurs	5 788,08	5 507,11
→ 4012C Fournisseurs intra gpe créditeurs	2 138,07	899,00
→ 4081 Fournisseurs FAR	10 867,01	
→ 4082 Fournisseurs FAR GPE	26 564,34	27 612,68
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0	0
Dettes des legs et donations :	1 286,41	161 497,27
→ 4684 Charges à payer Recherche		84 500,00
→ 4685 Charges à payer autres	1 286,41	11 203,84
→ 468631 Charges à payer Recherche		65 793,43
Autres dettes :	11 338,03	9 918,54
→ Dettes sociales	8 172,49	9 084,45
→ Dettes fiscales	1 275,88	834,09
→ 45142100 Dons à reverser au BN	1 889,66	
Total	57 981,94	205 434,60

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.



REPORTING - COMITÉ DES DEUX-SÈVRES
Décembre 2022

RESSOURCES	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE		
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-449 058,29	-449 058,29
1.1 Cotisations sans contrepartie	-26 312,00	-26 312,00
1.2 Dons, legs et mécénat	-399 407,54	-399 407,54
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-23 338,75	-23 338,75
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-10 808,04	
2.1 Cotisations avec contrepartie		
2.2 Parrainage des entreprises	-842,00	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	-9 964,37	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	-1,67	
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	-3 795,40	
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	-15 000,00	
TOTAL	-478 661,73	-449 058,29

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-50 318,84	-50 318,84
Bénévolat	-46 012,37	-46 012,37
Prestations en nature	-4 306,47	-4 306,47
Dons en nature		
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE		
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL	-50 318,84	-50 318,84

SAS MALEVAUT-NAUD
Commissaire aux Comptes

EMPLOIS	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION		
1. MISSIONS SOCIALES	472 302,20	471 024,20
1.1 Réalisées en France	472 302,20	471 024,20
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	121 372,20	120 094,20
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	350 930,00	350 930,00
1.2 Réalisées à l'étranger		
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme		
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes		
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	89 893,00	89 886,60
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	89 893,00	89 886,60
2.2 Frais de recherche d'autres ressources		
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	73 046,39	69 255,72
3.1 Frais d'information et de communication	13 170,74	13 170,74
3.2 Frais de fonctionnement	58 320,55	54 529,88
3.3 Autres charges	1 555,10	1 555,10
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	293,20	293,20
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	607,00	
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE		
TOTAL CHARGES	636 141,79	630 459,72
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-157 480,06	

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	18 631,94	18 631,94
Réalisées en France	18 631,94	18 631,94
Réalisées à l'étranger		
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	6 519,87	6 519,87
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	25 167,03	25 167,03
TOTAL	50 318,84	50 318,84

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.

Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels-Dons étrangers

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes		
708 Récupération		4 634,33
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
768- 7718 Produits financiers	3 371,72	1 541,98
Total	3 371,72	6 176,31

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Ventes de marchandises ou de prestations de services		
→ 707 Vente de marchandises	5 791,00	5 716,30
→ 7071 Vente d'abonnement "Vivre"	280,00	365,00
→ 706 Prestations de service et parrainages	1 234,00	6 026,11
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :		
→ Redevances d'actifs incorporels		
→ Loyers		
→ Plus ou moins-values de cessions de ces actifs		
Total	7 305,00	12 107,41

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutives. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
740 Subventions d'exploitation	3 795,40	1 185,07
Total	3 795,40	1 185,07

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Total	0	0

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières IGP Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	15 000,00	
Total	15 000,00	0

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance

Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des coûts indirects est définie selon la clé de répartition N°1 des surfaces en m2 utiles paramétrées dans l'outil Cegid, et garde un caractère permanent ; cette méthodologie a été validé par le conseil d'administration en date du 9 décembre 2022.

A800	B800	C300	D800	4100	4200	5900	6600
Action pour les malades	Information - Prévention	Formation	Recherche	Administration générale	Communication	Frais appel aux dons	Frais de manifestation
21,90%	14,30%	0,40%	3,70%	31,80%	16,40%	8,70%	2,80%

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondants, selon une clé de répartition n°2:

A800-A310	B800-B210	C300-4600	4100	4200	5400	5900	6600
Action pour les malades	Information - Prévention	Frais de Formation	Administration générale	Communication	Frais appel aux dons	Coût de traitement des Dons	Frais de manifestation
23,61%	8,41%	2,65%	11,61%	13,09%	14,21%	13,75%	12,67%

4.3.2 Missions sociales

Décembre 2022	Exercice N		Exercice N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION				
1. MISSIONS SOCIALES	472 302,20	471 024,20	141 805,49	126 267,99
1.1 Réalisées en France	472 302,20	471 024,20	141 805,49	126 267,99
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	121 372,20	120 094,20	79 229,77	63 692,27
Actions en direction des malades, des proches et etbs de santé	92 180,30	92 180,30	72 923,88	57 923,88
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public	18 024,50	16 746,50	2 698,69	2 161,19
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics	2 672,73	2 672,73	3 486,66	3 486,66
Actions de société et politique de santé	913,84	913,84	35,00	35,00
Actions internationales réalisées par l'organisme				
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer	7 580,83	7 580,83	85,54	85,54
Actions de création-subvention-administration d'établissement				
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	350 930,00	350 930,00	62 575,72	62 575,72
Actions en direction des malades, des proches et etbs de santé	930,00	930,00		
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public				
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics				
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer	347 000,00	347 000,00	59 575,72	59 575,72
Programmes nationaux	261 000,00	261 000,00	59 575,72	59 575,72
Programmes régionaux et départementaux	86 000,00	86 000,00		
Mission reversement legs				
Autres actions	3 000,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
Actions de société et politique de santé				
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme				
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes				

SAS MALFVAUT-NAUD

Commissaire aux Comptes

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

Décembre 2022	Exercice N		Exercice N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	89 893,00	89 886,60	61 967,94	61 967,94
<i>2.1 Frais d'appel à la générosité du public</i>	89 893,00	89 886,60	61 967,94	61 967,94
Frais d'appel de dons	54 755,18	54 748,78	45 043,43	45 043,43
Frais d'appel des legs				
Frais de traitements des dons	21 597,61	21 597,61	10 590,99	10 590,99
Frais de traitements des legs	1,80	1,80		
Frais de campagne pour des dons en nature				
Frais pour manifestations et ventes	13 538,41	13 538,41	6 333,52	6 333,52
Activités de récupérations				

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Décembre 2022	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	73 046,39	69 255,72	72 229,21	69 238,28
<i>3.1 Frais d'information et de communication</i>	<i>13 170,74</i>	<i>13 170,74</i>	<i>2 939,43</i>	<i>2 939,43</i>
Frais d'information et de communication ext.	13 170,74	13 170,74	2 939,43	2 939,43
Frais d'information et de communication int.				
<i>3.2 Frais de fonctionnement</i>	<i>58 320,55</i>	<i>54 529,88</i>	<i>67 653,69</i>	<i>64 662,76</i>
Frais de gestion	51 546,98	47 756,31	46 589,23	43 369,00
Formation administrative				
Impôts et taxes	133,00	133,00	-229,30	
Cotisation statutaire 10%	6 640,57	6 640,57	21 293,76	21 293,76
<i>3.3 Autres charges</i>	<i>1 555,10</i>	<i>1 555,10</i>	<i>1 636,09</i>	<i>1 636,09</i>
Charges financières	427,72	427,72	440,51	440,51
Dotations aux amortissements	1 127,38	1 127,38	1 195,58	1 195,58
Charges exceptionnelles				

Frais de gestion :

Compte	Libellé	Analytique	N	N-1
60611000	EAU	4100	165,17	
60612000	ELECTRICITE ET GAZ	4100	81,95	
60630000	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PE	4100	104,82	70,87
60640000	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	4100	1 587,54	1 353,92
60680000	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	4100	116,75	
60710000	ABONNEMENTS	4100	385,95	361,80
61320000	LOCATIONS IMMOBILIERES	4100	1 968,00	
61350000	LOCATIONS MOBILIERES	4100	4 185,31	4 349,18
61400000	CHARGES LOCATIVES ET COPROPRIETE	4100	109,33	
61550000	ENTRETIEN SUR BIENS MOBILIERS	4100		22,25
61560000	MAINTENANCE	4100	1 396,22	755,72
61600000	PRIMES D'ASSURANCES	4100	169,13	78,64
61600100	PRIMES D'ASSURANCES BN	4100	459,00	416,00
62140000	PERSONNEL DETACHE	4100	2 598,02	2 849,38
62260000	HONORAIRES	4100	20 226,24	9 591,10
62310000	ANNONCES ET INSERTIONS	4100		633,60
62330000	FOIRES ET EXPOSITIONS	4100	-1,10	
62370100	PUBLICATION BN	4100	55,00	
62510000	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	4100	5 061,39	3 985,99
62570000	RECEPTIONS	4100	1 620,25	1 023,92
62610000	FRAIS POSTAUX. AFFRANCHISSEMENTS	4100	104,75	820,79
62620000	TELECOMMUNICATIONS	4100	809,12	982,46
62630000	LIAISONS INFORMATIQUES OU SPECIA	4100	1 540,32	576,00
62780000	AUTRES FRAIS. COMMISSIONS SUR PR	4100	12,60	
62810000	COTISATIONS ORGANISMES EXTERIEUR	4100		40,00
63110000	TAXE SUR LES SALAIRES	4100		-212,06
63330000	FORMATION CONTINUE	4100	133,00	-17,24
64110000	SALAIRES ET APPONTEMENTS	4100	6 229,54	13 030,59
64120000	CONGES PAYES	4100	479,72	-1 315,57
64140000	INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	4100	55,73	748,63
64510000	URSSAF	4100	1 239,40	1 663,18
64515000	REMBOURSEMENT CPAM	4100		2 789,36
64520000	MUTUELLES ET PRVOYANCE	4100	195,85	391,08
64530000	RETRAITES	4100	274,58	418,22
64540000	POLE EMPLOI	4100		265,90
64580000	COTISATIONS ORGANISMES SOCIAUX A	4100		87,91
64590000	CHARGES SOCIALES SUR PROVISIONS	4100	274,11	-14,91
64750000	MEDECINE DU TRAVAIL	4100	22,56	41,38
65820000	CHARGES DIVERSES DE GESTION COUR	4100	19,73	201,84
69520000	IMPOTS SUR LES SOCIETES	4100		370,00
Total			51 679,98	46 359,93

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Report en fonds dédiés des contributions financières du BN	0	15 000
Total	0	15 000

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2022	2021
Bénévolat	Nbre d'heures x (SMIC x 1,5)	50 318,84	44 087,84
Nombre de bénévoles		31	18
Total		50 318,84	44 087,84

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

REPORTING - COMITÉ DES DEUX-SÈVRES		MISSIONS SOCIALES : Réalisation en France							
Tableau de passage CROD CR CHRГ	31/12/2022	Actions en direction des malades, des proches et ebts de santé	Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public	Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics	Actions de société et politique de santé	Actions internationales réalisées par l'organisme	Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer	Actions de création-subvention-administration d'établissement	Autres actions
CHARGES D'EXPLOITATION	635 534,79	92 180,30	18 024,50	2 672,73	913,84		7 580,83		
Achats de marchandises	5 391,22		1 837,27						
Variation de stock									
Autres achats et charges externes	152 030,01	42 225,03	8 561,47	566,40	176,00		194,32		
Aides financières	381 120,93	29 690,93					500,00		
Impôts, taxes et versements assimilés	1 145,56	270,47	96,34	30,36					
Salaires et traitements	54 616,42	12 781,68	4 552,90	1 434,62					
Charges sociales	15 195,67	3 522,98	1 254,90	395,41					
Dotations aux amortissements, dépréciations et provision.	1 420,58								
Reports en fonds dédiés									
Autres charges d'exploitation	24 614,40	3 689,21	1 721,62	245,94	737,84		6 886,51		
CHARGES FINANCIÈRES									
Dotations aux amortissements, dépréciations et provision.									
Intérêts et charges assimilées									
Différences négatives de change									
Charges nettes sur cessions de VMP									
CHARGES EXCEPTIONNELLES									
Sur opérations de gestion									
Sur opérations en capital									
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions									
AUTRES	607,00								
Participation des salariés aux résultats									
Impôt sur les bénéfices	607,00								
C.R									
C.E.R	636 141,79	92 180,30	18 024,50	2 672,73	913,84		7 580,83		

REPORTING - COMITÉ DES DEUX-SÈVRES		MISSIONS SOCIALES : Versements à d'autres organismes agissant en France						
Tableau de passage CROD CR CHR	31/12/2022	Actions en direction des malades, des proches et ebts de santé	Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public	Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics	Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer	Mission reversement legs	Autres actions	Actions de société et politique de santé
		CHARGES D'EXPLOITATION	635 534,79	930,00			347 000,00	
Achats de marchandises	5 391,22							
Variation de stock								
Autres achats et charges externes	152 030,01							
Aides financières	381 120,93	930,00			347 000,00		3 000,00	
Impôts, taxes et versements assimilés	1 145,56							
Salaires et traitements	54 616,42							
Charges sociales	15 195,67							
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	1 420,58							
Reports en fonds dédiés								
Autres charges d'exploitation	24 614,40							
CHARGES FINANCIÈRES								
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions								
Intérêts et charges assimilées								
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions de VMP								
CHARGES EXCEPTIONNELLES								
Sur opérations de gestion								
Sur opérations en capital								
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions								
AUTRES	607,00							
Participation des salariés aux résultats								
Impôt sur les bénéfices	607,00							
C.R								
C.E.R	636 141,79	930,00			347 000,00		3 000,00	

REPORTING - COMITÉ DES DEUX-SÈVRES		FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS						
Tableau de passage CROD CR CHRG	31/12/2022	Frais d'appel de dons	Frais d'appel des legs	Frais de traitement des dons	Frais de traitement des legs	Frais de campagne pour des dons en nature	Achats pour manifestations et ventes	Activités de récupérations
CHARGES D'EXPLOITATION	635 534,79	54 755,18		21 597,61	1,80		13 538,41	
Achats de marchandises	5 391,22						3 168,00	
Variation de stock								
Autres achats et charges externes	152 030,01	44 779,23		7 271,61	1,80		1 475,56	
Aides financières	381 120,93							
Impôts, taxes et versements assimilés	1 145,56	162,78		157,51			145,15	
Salaires et traitements	54 616,42	7 692,83		7 443,80			6 859,11	
Charges sociales	15 195,67	2 120,34		2 051,71			1 890,59	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	1 420,58							
Reports en fonds dédiés								
Autre charges d'exploitation	24 614,40			4 672,98				
CHARGES FINANCIÈRES								
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions								
Intérêts et charges assimilées								
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions de VMP								
CHARGES EXCEPTIONNELLES								
Sur opérations de gestion								
Sur opérations en capital								
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions								
AUTRES	607,00							
Participation des salariés aux résultats								
Impôt sur les bénéfices	607,00							
C.R	636 141,79	54 755,18		21 597,61	1,80		13 538,41	
C.E.R								

REPORTING - COMITÉ DES DEUX-SÈVRES		FRAIS DE FONCTIONNEMENT								
Tableau de passage CROD CR CHRG	31/12/2022	Frais d'informatio n et de communicati on externe	Frais d'information et de communication interne	Frais de gestion	Formations administrative	Impôts et taxes	Cotisation statutaire 10%	Charges financières	Dotations aux amortissements	Charges exceptionnelles
CHARGES D'EXPLOITATION	635 534,79	13 170,74		51 546,98		133,00	6 640,57	427,72	1 127,38	
Achats de marchandises	5 391,22			385,95						
Variation de stock										
Autres achats et charges externes	152 030,01	3 981,06		42 369,81				427,72		
Aides financières	381 120,93									
Impôts, taxes et versements assimilés	1 145,56	149,95				133,00				
Salaires et traitements	54 616,42	7 086,49		6 764,99						
Charges sociales	15 195,67	1 953,24		2 006,50						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	1 420,58								1 127,38	
Reports en fonds dédiés										
Autres charges d'exploitation	24 614,40			19,73			6 640,57			
CHARGES FINANCIÈRES										
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions										
Intérêts et charges assimilées										
Différences négatives de change										
Charges nettes sur cessions de VMP										
CHARGES EXCEPTIONNELLES										
Sur opérations de gestion										
Sur opérations en capital										
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions										
AUTRES	607,00									
Participation des salariés aux résultats										
Impôt sur les bénéfices	607,00									
C.R	636 141,79	13 170,74		51 546,98		133,00	6 640,57	427,72	1 127,38	
C.E.R										

CHARGES PAR DESTINATION		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	18 631,94	18 631,94
<i>Réalisées en France</i>	<i>18 631,94</i>	<i>18 631,94</i>
<i>Réalisées à l'étranger</i>		
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	6 519,87	6 519,87
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	25 167,03	25 167,03
TOTAL	50 318,84	50 318,84

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2022
Contrôle légal des comptes Autres missions	3 224,04
Total	3 224,04

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

EMPLOIS PAR DESTINATION CER	2022	2021
	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1. MISSIONS SOCIALES	471 024,20	126 267,99
<i>1.1 Réalisées en France</i>	<i>471 024,20</i>	<i>126 267,99</i>
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>	<i>120 094,20</i>	<i>63 692,27</i>
Actions en direction des malades, des proches et étbs de santé	92 180,30	57 923,88
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public	16 746,50	2 161,19
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics	2 672,73	3 486,66
Actions de société et politique de santé	913,84	35,00
Actions internationales réalisées par l'organisme		
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer	7 580,83	85,54
Actions de création-subvention-administration d'établissement		
Autres actions		
<i>Versements à d'autres organismes agissant en France</i>	<i>350 930,00</i>	<i>62 575,72</i>
Actions en direction des malades, des proches et ebts de santé	930,00	
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer	347 000,00	59 575,72
<i>Programmes nationaux</i>	<i>261 000,00</i>	<i>59 575,72</i>
<i>Programmes régionaux et départementaux</i>	<i>86 000,00</i>	
Mission reversement legs		
Autres actions	3 000,00	3 000,00
Actions de société et politique de santé		
<i>1.2 Réalisées à l'étranger</i>		
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>		
<i>Versements à un organisme central ou d'autres organismes</i>		

SAS MALEVAUT-NAUD

Commissaire aux Comptes

	2022	2021
EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	89 886,60	61 967,94
<i>2.1 Frais d'appel à la générosité du public</i>	89 886,60	61 967,94
Frais d'appel de dons	54 748,78	45 043,43
Frais d'appel des legs		
Frais traitements des dons	21 597,61	10 590,99
Frais de traitements des legs	1,80	
Frais de campagne pour des dons en nature		
Achats pour manifestations et ventes	13 538,41	6 333,52
Activités de récupérations		
<i>2.2 Frais de recherche d'autres ressources</i>		
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades		
Frais de Rech de Mécénat Info,Prév,Dép		
Frais de Recherche de Mécénat Formation		
Frais de Recherche de Mécénat Formation		
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades		
Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép		
Concours ext-parrainage entp Formation		
Concours ext-parrainage entp Recherche		
Frais de recherche partenariat		
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics		
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	69 255,72	69 238,28
<i>3.1 Frais d'information et de communication</i>	13 170,74	2 939,43
Frais d'information et de communication externe	13 170,74	2 939,43
Frais d'information et de communication interne		
<i>3.2 Frais de fonctionnement</i>	54 529,88	64 662,76
Frais de gestion	47 756,31	43 369,00
Formation administrative		
Impôts et taxes	133,00	
Cotisation statutaire 10%	6 640,57	21 293,76
<i>3.3 Autres charges</i>	1 555,10	1 636,09
Charges financières	427,72	440,51
Dotations aux amortissements	1 127,38	1 195,58
Charges exceptionnelles		
TOTAL DES EMPLOIS	630 166,52	257 474,21
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	293,20	
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE		
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		196 129,55
TOTAL	630 459,72	453 603,76

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL 2022	TOTAL 2021
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	18 631,94	8 349,40
Réalisées en France	18 631,94	8 349,40
Réalisées à l'étranger		
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FOND	6 519,87	9 401,05
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	25 167,03	26 337,39
TOTAL	50 318,84	44 087,84

RESSOURCES PAR ORIGINE CER	2022	2021
	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
• RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-449 058,29	-453 603,76
1.1 Cotisations sans contrepartie	-26 312,00	-26 128,00
1.2 Dons, legs et mécénat	-399 407,54	-326 888,46
Dons manuels non affectés	-395 488,68	-307 966,31
Dons manuels affectés	-2 918,86	-10 267,15
Legs, donations et assurances-vie non affectés		
Legs et autres libéralités affectés		
Mécénat	-1 000,00	-8 655,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-23 338,75	-100 587,30
Manifestations	-5 761,00	-5 761,30
Ventes (dont abonnement à vivre)	-280,00	-365,00
Prestations et autres ventes	-66,00	-656,00
Activités de récupération		-3 933,33
Charges et Produits exceptionnels		
Droits d'auteurs	-40,05	-302,61
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)	-356,00	-854,28
Autres produits affectés		
Produits financiers	-3 371,72	-1 541,98
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités	-13 463,98	-87 172,80
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS		
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières		
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège		
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP		
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés		
TOTAL DES RESSOURCES	-449 058,29	-453 603,76
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	-181 401,43	
TOTAL	-630 459,72	-453 603,76

Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	827 078,01	629 752,88
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public	-181 401,43	196 129,55
Investissements et désinvestissements nets liés à la GP	1 127,38	1 195,58
Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	646 803,96	827 078,01

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-50 318,84	-44 087,84
Bénévolat	-46 012,37	-44 087,84
Prestations en nature	-4 306,47	
Dons en nature		
TOTAL	-50 318,84	-44 087,84

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotations brute	Dotations à neutraliser
2019	NAS	649,99			649,99		
2020	Ordinateurs	2 424,20			2 424,20		
2021	PC portable	880,00			880,00		
2022		0			0		
	Total	3 954,19			3 954,19		

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

5.1.1 Engagements de retraite et avantages assimilés:

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues ne sont pas relatives à l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 63 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

Le montant ainsi calculé au titre des indemnités de départ en retraite n'est pas significatif.

5.2 AUTRES INFORMATIONS

5.2.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus	9			
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....				
Bénévoles "administratifs"	9	1 008	0,63	16 722,72
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.				
Bénévoles de terrain	25	1 440	0,89	23 889,60
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile... Information dans le domaine de l'éducation à la santé, du dépistage, conférences, réunions... Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises...				
Total		2 448,00	1,52	40 612,32

5.2.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps (1)
Personnel salarié Personnel mis à disposition CES et/ou autres.	2	3 350	1,84
Total	2	3 350	1,84

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	5 544,42
	Total	5 544,42

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.2.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à **3289** membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.